

PROCES VERBAL DE LA REUNION
Conseil municipal de la Commune de
Challes-les-Eaux (Savoie)
Du vendredi 5 juin 2026
A 19 h 00

L'an deux mille vingt-six et le cinq du mois de juin, les Conseillers municipaux de la Commune de Challes-les-Eaux, convoqués le trente mai deux mille vingt-six, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Julien DONZEL, Maire de Challes-Les-Eaux.
Vingt-neuf conseillers sont en exercice.

A l'ouverture de la séance, à dix-neuf heures,

Etaient présents : 22

ALEXANDRE Evelyne, BERNARD Mélissa, BORTER Alain, BINVIGNAT Frédérique, CLOUSIER Véronique, CAUDURO Betty, DONZEL Julien, DESEURE Jonathan, GALLET Élodie, GAYET Gérard, ESTEVE Patrick, HERMAND Myriam, HAÏ Christophe, MARTIN Christophe, MARC Christophe, PETIT Romain, PONT Sylvain, TENET Géraldine, TEYSSIER Carine ZANONE Patricia, LOPEZ Marie-Christine et TOUR Joëlle.

Pouvoirs : 7

AUGIER Laurence donne pouvoir à ALEXANDRE Evelyne
CAILLE Sandrine donne pouvoir à BERNARD Mélissa
CROS Sebastien donne pouvoir à HAÏ Christophe
DEVYS Pascale donne pouvoir à DONZEL Julien
LESPINASSE James donne pouvoir à BORTER Alain
HALLAY James donne pouvoir à LOPEZ Marie-Christine
NOUVEL Romain donne pouvoir à CAUDURO Betty

Secrétaire de séance : Mélissa BERNARD

202664 Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Les sénateurs sont élus pour 6 ans au suffrage indirect par un collège électoral formés d'élus : députés, conseillers régionaux, conseillers généraux et conseillers municipaux, élus à leur poste, au suffrage universel (environs 150 000 personnes). Le renouvellement du Sénat a lieu tous les 3 ans et porte à chaque fois sur la moitié des sièges.

La haute assemblée est composée de 348 sénateurs, 178 sièges seront renouvelés le 27 septembre 2026.

Les modalités de désignation des délégués (de droit ou élus) varient selon le seuil de population de la commune. La commune de Challes-les-Eaux fait partie des communes de moins de 9 000 habitants et le nombre de délégués est fixé en fonction de l'effectif légal du conseil municipal soit 15 dans les conseils municipaux de 27 et 29 membres.

Le nombre de suppléant est déterminé par rapport au nombre de délégués élus dans les communes de moins de 9 000 habitants, soit 3 quand le nombre de délégué est égal ou inférieur à 5. Ce nombre est augmenté de 1 par tranche de 5 délégués titulaires, ou par fraction de 5 délégués titulaires, soit 5 pour 15 délégués.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus les conseillers ne peuvent voter que pour une seule liste, sans adjonction ni radiation de noms et sans modification de l'ordre de présentation des candidats. La liste figurant sur le bulletin de vote peut être incomplète.

Les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste paritaire.

Pour Challes il faut désigner 15 délégués et 5 suppléants

Nom et prénom de l' élu (e)	Sexe			Mandat de l' élu(e)
DONZEL Julien	M	146 C rue Dalbret - 73190 CHALLES LES EAUX	11/03/1984 CHAMBERY	Délégué
BINVIGNAT Frédérique	F	297 rue Jean Jaurès- 73190 CHALLES LES EAUX	02/07/1964 LYON	Déléguée
DESEURE Jonathan	M	234 rue des Mésanges- 73190 CHALLES LES EAUX	22/04/1977 Saint QUENTIN	Délégué
CAILLE Sandrine	F	57 chemin de Bulsson Rond- 73190 CHALLES LES EAUX	17/09/1985 CHAMBERY	Déléguée
GAYET Gérard	M	55 allée Clos du Soleil- 73190 CHALLES LES EAUX	06/11/1957 CHAMBERY	Délégué
ALEXANDRE Evelyne	F	145 rue Jean Moulin- 73190 CHALLES LES EAUX	21/08/1957 CHAMBERY	Déléguée
MARTIN Christophe	M	50 rue Aristide Briand- 73190 CHALLES LES EAUX	08/12/1961 LYON	Délégué
GALLET Elodie	F	818 route Royale- 73190 CHALLES LES EAUX	31/08/1991 CHAMBERY	Déléguée
HAÏY Christophe	M	48 montée du Château- 73190 CHALLES LES EAUX	27/12/1974 AMIENS	Délégué
DEVYS Pascale	F	347 montée du Château- 73190 CHALLES LES EAUX	23/05/1965 GRENOBLE	Déléguée
ESTEVE Patrick	M	93 avenue Béatrice de Savoie- 73190 CHALLES LES EAUX	03/02/1953 DONZERE	Délégué
CAUDURO Betty	F	273 chemin des Barraques- 73190 CHALLES LES EAUX	23/01/1980 CHAMBERY	Déléguée
CROS Sébastien	M	275 rue de la Viager- 73190 CHALLES LES EAUX	31/12/1984 CHAMBERY	Délégué
ZANONE Patricia	F	37 allée des Chataigniers- 73190 CHALLES LES EAUX	29/04/1979 CHAMBERY	Déléguée
HALLAY James	M	197 rue du stade- 73190 CHALLES LES EAUX	01/06/1954 GRENOBLE	Délégué
AUGIER Laurence	F	98 rue Jean Moulin- 73190 CHALLES LES EAUX	13/05/1961 LYON	Déléguée suppléante
PETIT Romain	M	253 chemin Saint-Vincent- 73190 CHALLES LES EAUX	07/10/1986 LA TRONCHE	Délégué suppléant
LOPEZ Marie-Christine	F	44 rue des allobroges- 73190 CHALLES LES EAUX	23/06/1955 SAINT ETIENNE	Déléguée suppléante
NOUVEL ROMAIN	M	105 chemin des Tannes- 73190 CHALLES LES EAUX	19/05/1985 LES LILAS	Délégué suppléant
HERMAND Myriam	F	238 BIS chemin du Sous Bois- 73190 CHALLES LES EAUX	16/05/1959 AMIENS	Déléguée suppléante

Résultats de l'élection

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	29
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
d. Nombre de votes blancs	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	29

INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou suppléants) obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Liste Julien DONZEL	29	15	5

Le Maire proclame la liste Julien DONZEL élue.

DCM202665 : Désignation des représentants de la commune - CLECT

Monsieur Julien DONZEL, Maire, informe le Conseil municipal qu'il convient de désigner les représentants du Conseil municipal amenés à siéger au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Grand Chambéry.

Il présente aux élus le tableau récapitulatif suivant :

	1 Titulaire	1 Suppléant
CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)	Julien DONZEL	Christophe HAY

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la désignation des représentants du Conseil municipal au sein de la CLECT.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	29
Contre :	0
Abstention :	0

- Approuve la désignation des représentants du Conseil municipal au sein de la CLECT telle que présentée ci-dessus.

DCM202666 Tarifs location de salles

Madame Mélissa BERNARD, 1^{ère} adjointe, présente aux élus les tarifs de location de salles réactualisés.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	29
Contre :	0
Abstention :	0

Approuve les tarifs de location de salles 2026 tels que présentés dans le tableau ci-annexé.

M. Christophe HAY précise que le montant annuel des recettes est de 7 300 euros.

DCM202667 Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

Service	Nom entreprise	Ville	Objet du marché	Montant € HT	TTC	Date
ECOLES	LACOSTE	84250 LE THOR	Fournitures 2025 2026 Classe 15	78,70 €	94,44 €	30/04/2026
ECOLES	LACOSTE	84250 LE THOR	Livres 2025 2026 Classe 3	86,38 €	91,13 €	30/04/2026
ECOLES	LACOSTE	84250 LE THOR	Fournitures 2025 2026 Classe 3	94,52 €	113,42 €	30/04/2026
ANIMATION	L'ATELIER MOBILE	38220 LAFFREY	Animation eco-mobilité du 30 05 2026		500,00 €	30/04/2026
MEDIATHEQUE	BIBLIBRE	13002 MARSEILLE	Maintenance annuelle logiciels KOHA et BOKEH	1 172,23 €	1 406,69 €	30/04/2026
SPORT	TACTICAL NUTRITION	26170 PIERRELONGUE	Equipements sportifs	150,00 €	180,00 €	05/05/2026

ST	SOFTICA	73420 MERY	Contrat de maintenance pour la porte sectionnelle et le rideau métallique à la mairie	329,90 €	395,88 €	05/05/2026
RPE	LES LENDEMAINS QUI CHANTENT	73230 SAINT JEAN D'ARVEY	Animation pour la fête de la musique le 16 06 2026		250,00 €	07/05/2026
ST	LEGSA LOC	73800 PORTE DE SAVOIE	Location d'un tracteur du 18 05 2026 au 07 06 2026	2 250,00 €	2 700,00 €	07/05/2026
ST	SAGNIER ENERGIES	73490 LA RAVOIRE	Intervention SAV sur générateur d'air chaud	634,50 €	697,95 €	07/05/2026
ST	VINCI	38040 GRENOBLE	Remplacement disconnecteur intégré à la chaudière	76,56 €	91,87 €	07/05/2026
ESPACES VERTS	TERRY ELAGAGE	38490 ST ONDRAS	Suite abattage des frênes et d'aulnes au plan d'eau	5 000,00 €	6 000,00 €	07/05/2026
ST	UGAP	69286 LYON	Sonde dioxygène au plan d'eau	223,09 €	267,71 €	07/05/2026
ECOLES	LACOSTE	84250 LE THOR	Fournitures 2025 2026 Classe 6 et EON	262,85 €	313,49 €	07/05/2026
MAIRIE	SEMCO	38300 NIVOLAS VERMELLE	Pass' VTT Canadien Chemin de Belvedere	579,00 €	694,80 €	11/05/2026
ST	VINCI	38040 GRENOBLE	Réparation d'une fuite eau chaude Espace Belvedere	236,07 €	283,28 €	11/05/2026
MAIRIE	MOSAIC	73330 BELMONT TRAMONET	Evolution du système informatique Mairie	4 240,00 €	5 088,00 €	13/05/2026
CINEMA	MONNAIE SERVICES	83500 LA SEYNE SUR MER	Boîtes de billets	700,92 €	841,10 €	20/05/2026
CINEMA	ADDE	69140 RILLIEUX LA PAPE	Remplacement sur le projecteur	812,25 €	974,70 €	20/05/2026
COMMUNICATION	HOBBY ONE CAMARA	73000 CHAMBERY	Achat de matériel photo et vidéo	3 333,33 €	4 000,00 €	21/05/2026
COMMUNICATION	DAUPHINE LIBERE	38913 VEUREY	Abonnement annuel	194,91 €	199,00 €	21/05/2026
ST	DECATHLON	73230 SAINT ALBAN LEYSSE	Filets de basket	47,04 €	56,45 €	21/05/2026
ST	AXIALIS	73490 LA RAVOIRE	Signalisations horizontales et verticales Rue Béatrice de Savoie, Chemin du Vernais et Chemin de Cornillon	2 315,00 €	2 778,00 €	21/05/2026
MAIRIE	RUCHER DES ALLOBROGES	73800 LES MARCHES - PORTE DE SAVOIE	Fournitures Rucher municipal	186,89 €	224,27 €	21/05/2026
COMMUNICATION	FILIP'	73000 JACOB BELLECOMBETTE	Distribution Challes&Nous n° 1		675,00 €	28/05/2026

Le Conseil municipal prend acte du compte rendu des actes pris en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

Questions diverses

Réunion le 10 juin pour le lancement de l'heure civique, fête des voisins.

Réunion avec Grand Chambéry les intercommunales le samedi 20 juin matin, avec visite des lieux en après-midi, pensez à vous inscrire.

Le 20 juin cérémonie au monument aux morts, route de Baby.

Fête de l'été le 3 juillet pour donner un coup de main à l'équipe de l'organisation à partir de 18 heures, RDV place de la liberté.

Le Feu d'artifice aura lieu le 13 juillet

Jonathan DESEURE précise que dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre, certains quartiers de la ville seront ciblés. Il est important d'inciter les habitants afin de réaliser chez ces derniers une inspection par drone. Son ciblés les chéneaux, toitures.

Julien DONZEL précise que cette initiative est payée par la commune.

Myriam HERMAND comment s'inscrire

Jonathan DESEURE une fiche d'inscription sera disponible

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45

Fait à Challes-les-Eaux, le
Monsieur le Maire,
Julien DONZEL

Le Secrétaire de séance,
Mélissa BERNARD



A handwritten signature in black ink, belonging to Mélissa Bernard, the secretary of the meeting.

202664	5 juin 2026	Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux
202665	5 juin 2026	Désignation des représentants de la commune - CLECT
202666	5 juin 2026	Tarifs location de salles
202667	5 juin 2026	Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

Mise à disposition des salles et tarifs de location (DCM202666 du 05/06/2026)

Salle		Superficie	Capacité d'accueil	Tarif location/jour	
				Challes	Extérieurs
Bâtiment MAIRIE					
Orange	Salle de petites réunions et réunions municipales Associations Syndics bénévoles	50 m²	23	Gratuité pour les associations inscrites au planning dans le cadre de leur convention annuelle Gratuité pour les réunions Utilisation limitée à 1 fois par trimestre et sur l'ensemble des salles au-delà location de 150€ Gratuité pour les syndics bénévoles de la commune (utilisation avec caution) Utilisation limitée à 1 fois par an et sur l'ensemble des salles	
	Syndics professionnels/ Entreprise			150€ + 300€ de caution	300€ + 300€ de caution
Bleue	Salle de petites réunions et réunions municipales Associations	100m²	30 à 40	Gratuité pour les associations inscrites au planning dans le cadre de leur convention annuelle Gratuité pour les réunions Utilisation limitée à 1 fois par trimestre et sur l'ensemble des salles au-delà location de 150€	
Verte	Salle de petites réunions et réunions municipales Associations	50m²	23	Gratuité pour les associations inscrites au planning dans le cadre de leur convention annuelle Gratuité pour les réunions Utilisation limitée à 1 fois par trimestre et sur l'ensemble des salles au-delà location de 150€ + 300€ de caution	
	Syndics bénévoles			Gratuité pour les syndics bénévoles de la commune (utilisation avec caution) Utilisation limitée à 1 fois par an et sur l'ensemble des salles	
	Syndics professionnels/ Entreprise			150€ + 300€ de caution	300€ + 300€ de caution

Bâtiment CINEMA					
Poncet	Salle dédiée aux associations « arts vivants », réunions Associations Syndics bénévoles	80m ²	50	Gratuité pour les associations inscrites au planning dans le cadre de leur convention annuelle Gratuité pour les réunions Utilisation limitée à 1 fois par trimestre et sur l'ensemble des salles au-delà location de 150€+ 300€ de caution Gratuité pour les syndics bénévoles de la commune (utilisation avec caution de 300€)	
	Syndics professionnels/ Entreprise			Utilisation limitée à 1 fois par an et sur l'ensemble des salles 200€+ 300€ de caution	300€ + 300€ de caution
Bâtiment MEDIATHEQUE					
Salle Elisabeth Loyer	Salle réservée aux activités du club photo, aux expos, conférences, réunions et tout ce qui est en rapport avec la culture Associations	93m ²	80	Gratuité pour les associations inscrites au planning dans le cadre de leur convention annuelle Gratuité pour les réunions Utilisation limitée à 1 fois par trimestre et sur l'ensemble des salles au-delà location de 150€ + 300€ caution Utilisation pour « conférences/ causeries/ animations » limitée à 1 fois par trimestre et sur l'ensemble des salles	
	Syndics bénévoles Syndics professionnels/ Entreprise			Gratuité pour les syndics bénévoles de la commune (utilisation avec caution) Utilisation limitée à 1 fois par an et sur l'ensemble des salles 250€+ 300€ de caution	300€ + 300€ de caution

Bâtiment Espace Bellevarde					
Salle polyvalente	Salle aussi appelée sportive	660m ²	500		
	Entreprise (avec mise en place des tapis)			800€ + 1600€ de caution	1600€ + 1600€ de caution
	Associations			Gratuité pour les associations inscrites au planning dans le cadre de leur convention annuelle	
	Ecoles			Gratuité pour les associations limitée à 1 fois par an Mise à disposition gratuite pour les écoles	
	Particulier			Pas de location	Pas de location
	La location de cette salle s'entend avec installation comprise. Dans certains cas, cette salle pourra être louée en combiné avec la salle culturelle (par exemple grandes expositions, salons etc)				
Salle associative Amélie Gex	Salle pour de petites réunions	50m ²	30		
	Associations			Gratuité pour les associations inscrites au planning dans le cadre de leur convention annuelle	
	Syndics bénévoles			Gratuité pour les syndics bénévoles de la commune (utilisation avec caution de 300€). Utilisation limitée à 1 fois par an et sur l'ensemble des salles	
	Syndics professionnels/ Entreprise			150€ + 300€ de caution	300€ + 300€ de caution

Salle associative Francis CARIFFA	En priorité activités liées aux arts plastiques, mais peut aussi servir de salle pour de petites réunions Associations Syndics bénévoles Syndics professionnels/ Entreprise	50m ²	25	Gratuité pour les associations inscrites au planning dans le cadre de leur convention annuelle Utilisation possible pour stages ou AG, limitée à une fois par an pour les membres de l'association et valable sur l'ensemble des salles au-delà de 150€ Gratuité pour les syndics bénévoles de la commune (utilisation avec caution de 300€). Utilisation limitée à 1 fois par an et sur l'ensemble des salles 150€ + 300€ de caution	300€ + 300€ de caution
DOJO	Salle avec tapis limitée à l'utilisation d'activités adaptées	300m ²	100		
	Associations			Gratuité pour les associations inscrites au planning dans le cadre de leur convention annuelle Gratuité pour les stages limitée à 1 fois par trimestre, au-delà 150€ + 300€ de caution	Pas de location
Salle culturelle	Spectacles, Animations, AG, Entreprises Associations Cajun Music	300m ²	300 avec gradins 500 sans gradins	400€ + 800€ de caution Une gratuité par an, à partir de la deuxième utilisation 200€ + 800€ de caution Gratuité selon le planning établi dans le cadre de leur convention annuelle	800€ + 800€ de caution

	Conseil communautaire de Grand Chambéry				Une gratuité par an, au delà 400€ + 800€ de caution
	Grand Chambéry, département de la Savoie, Syndicat mixte, association d'intérêt public				400€ + 800€ de caution
	Réunion politique, meeting politique				800€ + 800€ de caution
	Location 48H particuliers (type mariage le weekend etc)		100	500€ + 800€ de caution	Pas de location
	Location 24H particuliers (Evenements familiaux, anniversaire etc)			300€ + 800€ de caution	Pas de location

- Utilisation des salles pour les conférences, causeries, ateliers, animation etc**
 Utilisation possible gratuitement par les associations de la commune 1 fois par trimestre + 1 fois/an dans la salle Belvedere (accès régis à la charge de l'association sous réserve de validation de la mairie et de passer par notre intervenant)
- Utilisation de la salle polyvalente :**
 - Un chèque du montant de la location sera demandé pour toutes les réservations (hors associations communales et écoles). Celui-ci devra être rédigé à l'ordre du Trésor Public.
 - Le chèque de caution devra également être amené en même temps que le chèque du montant de la location.
 - Mise en place tapis et podium 150€ (une gratuité par an)
- Utilisation de la salle culturelle Belvedere:**
 - Toute annulation 30 jours avant le début de la manifestation ou la non-utilisation de la salle le jour J donnera lieu à l'encaissement du chèque de caution
 - Un chèque du montant de la location sera demandé pour toutes les réservations (hors situations précisées ci-dessus). Celui-ci devra être rédigé à l'ordre du Trésor Public.
 - Le chèque de caution devra également être amené même temps que le chèque du montant de la location.
 - La régie, la communication sont à la charge de l'association